

Le 9 août 2016

Rapport de la mairesse et de la directrice des finances et trésorerie concernant le rapport financier 2015

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Il nous fait plaisir de vous soumettre ci-dessous, un sommaire du rapport financier pour l'année 2015.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

RÉEL

Revenus	16 350 882 \$
Dépenses et affectations	<u>15 210 928</u>
Surplus 2015	<u>1 139 954 \$</u>

Par rapport aux prévisions budgétaires, le surplus annuel 2015 s'explique comme suit :

Recettes supplémentaires

Revenus (Fête nationale et festival Art et saveurs)	175 000 \$	
Matières résiduelles	100 000	
Taxes, mutations immobilières et permis	79 000	
Dispositions d'immobilisations	77 000	
Compensation écoles et garderies	69 000	
Revenus – Sablières et gravières	65 000	
Revenus de loyers	46 000	
Centre d'urgence 911	46 000	
Subventions (réseau routier et autres)	33 000	
Protection contre les incendies (SAAQ + entraides + entente avec Léry)	27 000	
Frais de subdivision pour fin de parc	24 000	
Fuites sur le réseau de la RIAVC	17 000	
Revenus – administration RIAVC	12 500	
Revenus divers	<u>17 382</u>	787 882 \$

Dépenses supplémentaires

Dépenses (Fête nationale et festival Art et saveurs)	230 000 \$
Quote-Part CIT	228 000
Achat d'eau et service dette RIAVC	81 000
Fonds – Sablières et gravières	65 000
Centre d'urgence 911	46 000
Frais de subdivision pour fin de parc	24 000

Dépenses budgétées mais non utilisées

Honoraires professionnels	(430 000)
Salaires et avantages sociaux	(270 000)
Biens non durables (pièces et acc.)	(110 000)
Entretiens et réparations	(88 000)
Écocentre	(35 000)
Transports et communications	(40 000)
Service de dette	(15 000)
Divers	(38 072)

(352 072)

Surplus **1 139 954 \$**

SURPLUS ACCUMULÉ

Le surplus accumulé au 31 décembre 2015 est réparti de la façon suivante :

Solde au 31 décembre 2014	2 184 134 \$
Surplus de l'année 2015	1 139 954
Paiement final – Travaux nettoyage égouts	(114 009)
Équilibre budgétaire 2015	<u>(185 000)</u>

Solde au 31 décembre 2015 **3 025 079 \$**

- Surplus libre : 2 613 079 \$
- Surplus réservé : 412 000 \$

Détail :

200 000 \$ Réserve pour la réalisation d'un TOD

100 000 \$ Réserve pour la vidange des boues contenues dans les bassins

112 000 \$ Équilibre budgétaire 2016

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 2015

Les dépenses en immobilisations (investissements) s'élèvent à **274 364 \$** et se détaillent comme suit :

Honoraires professionnels – Caserne d'incendie	98 746 \$
Achats d'équipement divers (équipements informatiques et de loisirs, système de caméras et contrôle d'accès)	57 857
Travaux de remplacement conduite d'égouts et trottoirs sur le boul. St-Jean-Baptiste avec la RIAVC	48 454 *
Achat d'un véhicule et d'une roulotte à la direction du service d'incendie	41 700
Aménagement du parc Raymond-Pitre	13 959
Système de caméras pour les sablières et gravières	<u>13 648</u>
	<u>274 364 \$</u>

*Les travaux de remplacement des conduites d'égouts sont les seuls travaux pour lesquels la ville de Mercier a fait un emprunt à long terme. Toutes les autres dépenses en immobilisations ont été financées via le fonds de roulement, le fonds RPTJ ou le fonds de Sablières/gravières.

DETTE À LONG TERME

L'état de la dette à long terme est de **16 171 000 \$** et se répartit comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Solde disponible	120 900 \$	131 200 \$
Gouvernement	2 304 441	2 927 587
Secteur ou bassin	5 601 157	5 825 855
À l'ensemble	<u>8 144 502</u>	<u>9 347 458</u>
	<u>16 171 000 \$</u>	<u>18 232 100 \$</u>

FONDS DE ROULEMENT

Le capital du fonds de roulement au 31 décembre se détaille comme suit :

Solde engagé au 31 décembre 2014	77 934 \$
Achats financés par le fonds de roulement	95 653
Remboursement du fonds d'administration	<u>(29 563)</u>
Solde engagé au 31 décembre 2015	<u>144 024 \$</u>
 Capital non engagé :	 <u>555 976</u>
 Total :	 <u>700 000 \$</u>

FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX (RPTJ)

Le fonds de parcs et terrains de jeux totalise au 31 décembre 2015, un montant libre de **274 018 \$**.

DESCRIPTION	ANNÉE				
	2011	2012	2013	2014	2015
SOLDE AU DÉBUT	32 780 \$	75 407 \$	211 460 \$	126 472 \$	254 262 \$
<u>Plus : Frais de lotissement 10 %</u>					
Investissement Danimer Inc.	13 650 \$				
Les Habitations Michel Pitre Immobilier AH Inc.	28 590 \$			85 617 \$	
Mathieu Bolduc		25 475 \$			
Louise Rivard		6 200 \$			
Les Habitations PPR Inc.		335 \$		12 845 \$	
2746-4882 Québec Inc				10 982 \$	
Les Habitations Michel Pitre				21 106 \$	
Mathieu Loisel				4 555 \$	
9179-9619 Québec Inc (Michel Bergevin)					24 240 \$
	42 240 \$	32 010 \$	0 \$	135 106 \$	24 240 \$
<u>Plus : Autres revenus</u>					
Revenus Kruger Énergie		39 850 \$	2 500 \$	2 500 \$	2 585 \$
Vente d'un terrain (près parc Raymond-Pitre) à les Habitations Michel Pitre		74 000 \$			
<u>Plus : intérêts</u>	387 \$	744 \$	1 536 \$	1 072 \$	1 432 \$
<u>Moins : Dépenses payées à même ce fond</u>					
Revêtement de caoutchou - Jeux d'eau Parc Loisel		10 552 \$			
Reconstruction terrain tennis - Parc Hirondelle			89 024 \$	7 889 \$	
Cage des frappeurs - Parc Hirondelle				3 000 \$	
Balancoires Parents-enfants					1 882 \$
Buts de soccer					6 619 \$
	0 \$	10 552 \$	89 024 \$	10 889 \$	8 502 \$
SOLDE À LA FIN	75 407 \$	211 460 \$	126 472 \$	254 262 \$	274 018 \$

Le solde au 30 juin est de 607 694 \$

FONDS DE SABLIERES ET GRAVIERES

Au 31 décembre 2015, ce fonds représente un montant total de **181 097 \$**.

Solde au 31 décembre 2014	184 226 \$
Revenus de l'année 2015	65 000
Dépenses de l'année 2015	<u>(68 129)</u>
Solde au 31 décembre 2015	<u>181 097 \$</u>

CONCLUSION

Voulant toujours le meilleur pour les citoyens, le travail consciencieux et rigoureux du conseil municipal, de la direction et des employés a permis de maintenir la Ville de Mercier en excellente position financière. Pour ce travail empreint de collaboration et de dévouement, nous les en remercions tous et chacun.

Il est important de rappeler l'engagement du conseil municipal et de l'administration de la Ville de continuer à offrir des services de qualité, le tout en respectant toujours la capacité et la volonté de payer des citoyens. Les valeurs du conseil municipal et de l'administration qui sont l'intégrité, la transparence, la rigueur, le respect et le partenariat seront toujours la base des actions qui contribueront au développement de notre Ville.

L'administration et le conseil municipal continueront dans les prochains mois à travailler ensemble afin de toujours apporter des solutions face aux différents enjeux auxquels font face les municipalités.

La mairesse,

La directrice des finances et trésorerie,

Lise Michaud

Nadia René